



MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE



**LE CONSEIL GENERAL
est convoqué en séance ordinaire au Centre des Epancheurs**

mercredi 9 mai 2012 à 19.30 h.

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal des séances du 14 décembre 2011 et du 29 février 2012
- * 3. Règlement relatif au raccordement des producteurs d'énergie indépendants (RPEI) : arrêté du Conseil général (D. Bloch)
- * 4. Règlement pour la gestion d'un fonds spécial relatif à l'encouragement communal pour une utilisation rationnelle de l'énergie (RECUREN) : arrêté du Conseil général (D. Bloch)
- * 5. Crédit de CHF 252'291.15 TTC pour la réfection de la toiture de la Tour Rouge – Décompte final – Dépassement brut de CHF 72'646.90 (dépassement net = CHF 42'646.90) : approbation (A. Olivieri)
6. Nomination d'un membre dans la commission de l'instruction et de la jeunesse en remplacement de Mme Laure Rollier, démissionnaire
- * 7. Position CM et décision CG sur la motion FOR (N. Dietschi) « Mise sur pied d'une bourse aux jobs » (I. Moeschler)
- * 8. Réponse à l'interpellation UDC (N. De Montet) « La Neuveville paie-t-elle ses assistés à double ? » (D. Bloch)
- * 9. Rapport CM en réponse à la motion UDC (N. De Montet) « Non aux doubles facturations » (D. Bloch)
- * 10. Rapport CM en réponse au postulat FOR (C. Frioud Auchlin) « Fonctions et charges des membres du Conseil municipal » (R. Matti)
- * 11. Rapport intermédiaire CM en réponse à la motion PLR (P. Morand) « Deux très graves accidents sur le même passage pour piétons » (R. Matti)
12. Interventions parlementaires et développements
13. Questions simples et traitement
14. Communications

* = voir annexes

LES SEANCES DU CONSEIL GENERAL SONT PUBLIQUES